

LETTRE ELECTRONIQUE DE DIFFUSION CGT CG 63 N° 208 du 16 janvier 2015

ACTUALITÉ

Présentation publique du NGS 14 le vendredi 16 janvier 2015 à 18 h à la chapelle des Cordeliers



Le syndicat CGT du Conseil Général du Puy-de-Dôme

a le plaisir de vous convier à la présentation publique
du numéro spécial hors-série de son périodique
le «Nouveau Grain de Sable» N°14, intitulé :

il était une fois le mouvement
1914-2014 ouvrier pendant
la 1ère guerre mondiale

Le Vendredi 16 janvier 2015, à 18 h 00,
à la Chapelle des Cordeliers, Place Sugny, à Clermont-Ferrand

Ouvert au public, entrée libre et gratuite



SOMMAIRE

ACTUALITÉ CG Puy-de-Dôme

Présentation publique du NGS 14 le vendredi 16 janvier 2015 à 18 h à la chapelle des Cordeliers

Le NGS 14 spécial première guerre mondiale est sorti le 23 décembre 2014

Compte rendu réunion du 8 janvier 2015 [Non public, réservé aux syndiqués CGT](#)

Prochaines réunions Suite [Non public, réservé aux syndiqués CGT](#)

ACTUALITE DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DOME

Conférence débat autour de la Palestine avec Julien Salingue

Fin de conflit à l'incinérateur et victoire des salarié-e-s.

ACTUALITÉ NATIONALE ET INTERNATIONALE

ACTUALITÉ STATUTAIRE

Arrêté du 9 janvier 2015 portant répartition des sièges attribués aux organisations syndicales de fonctionnaires territoriaux au Conseil supérieur de la fonction publique territoriale

APPEL A CANDIDATURES
LA CITATION DE LA SEMAINE
ILS ONT OSÉ LE DIRE :
LE DESSIN DE LA SEMAINE
LA PHOTO DE LA SEMAINE

ACTUALITÉ CG Puy-de-Dôme

Présentation publique du NGS 14 le vendredi 16 janvier 2015 à 18 h à la chapelle des Cordeliers



Le syndicat CGT du Conseil Général du Puy-de-Dôme

a le plaisir de vous convier à la présentation publique
du numéro spécial hors-série de son périodique
le «Nouveau Grain de Sable» N°14, intitulé :

**il était
une fois
1914-2014** le mouvement
ouvrier pendant
la 1ère guerre
mondiale

**Le Vendredi 16 janvier 2015, à 18 h 00,
à la Chapelle des Cordeliers, Place Sugny, à Clermont-Ferrand**

Ouvert au public, entrée libre et gratuite



Les contributeurs du NGS 14 spécial sur le mouvement ouvrier pendant la première guerre mondiale et le syndicat CGT du Conseil général du Puy-de-Dôme vous invitent le vendredi 16 janvier à 18 h à la chapelle des Cordeliers place Sugny à Clermont-Ferrand, à une conférence-présentation de notre ouvrage.

Présentation publique de notre publication le NGS 14

« il était une fois 1914-2014 : le mouvement ouvrier pendant la première guerre mondiale »

Le vendredi 16 janvier 2015 à 18 h
à la chapelle des Cordeliers place Sugny à Clermont-Ferrand.
Ouverture au public - Entrée Libre et Gratuite

Présentation des aspects internationaux, de la situation en France, dans le Puy-de-Dôme, de l'opposition à la guerre et à l'union sacrée d'une partie du mouvement ouvrier, du rôle sous-estimé du mouvement ouvrier pendant le conflit, de la parole méconnue des hommes du peuple.

Conférence présentation avec la participation de plusieurs des 32 contributeurs qui ont participé à la réalisation de notre ouvrage collectif.

Nous pourrions répondre aux questions posées par le public.

Le NGS 14 spécial première guerre mondiale sortie le 23 décembre 2014

Le NGS n° 14 « il était une fois 1914-2014 : le mouvement ouvrier pendant la première guerre mondiale » pour 156 pages, illustré, en couleurs, format 21 x 29,7 est sorti le 23 décembre 2014.

Il est vendu au prix public de 8 € TTC l'unité en venant le retirer à l'adresse du syndicat : CGT du CG63 au 24 rue Saint-Esprit, 63000 Clermont-Ferrand ; ou de 11,50 € l'unité TTC franco de port si vous voulez le recevoir à l'adresse de votre choix.

Il est disponible dans certaines librairies.

Le bon de commande du Nouveau Grain de Sable N° 14 Hors-Série, spécial 1ère guerre mondiale, se trouve sur notre site internet <http://cg63cgt.fr/>

A ce jour, il est disponible dans les librairies suivantes :

-Aux Belles Images à Guéret 20 Rue Eugène France, 23000 **Guéret** Téléphone : 05 55 52 75 24: horaires d'ouverture 09:15 – 12:00, 14:15 – 19:00

-Le bateau livre à Cournon 48 bis, avenue de la Libération 63800 **Cournon** horaires d'ouverture mardi au samedi 9 h à 12 h - 14 h à 19 h.

-La Brèche à Paris 27 rue Taine 75012 **Paris** tél 01 49 28 52 44 horaires d'ouverture lundi de 14h à 20h mardi au samedi de 12 h à 20h.

-C'est pour lire à Pont du Château 2 allée du Parc 63430 **Pont du Château** tél 0473839207 horaires d'ouverture lundi au samedi 09:00 – 12:30, 14:30 – 19:00 dimanche 09:00 – 12:30.

-Point-Virgule à Aurillac 14 rue des Carmes 15000 **Aurillac** tél : 04 71 48 86 06 horaires d'ouverture lundi 14 h – 19 h – mardi, jeudi, vendredi, samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h, mercredi 9 h – 19 h.

-Publico à Paris 145, rue Amelot 75011 **Paris** tél 01 48 05 34 08 : horaires d'ouverture du mardi au vendredi 14h - 19h30 samedi 10h - 19h30

-Les Volcans à Clermont-Ferrand 80 Boulevard François Mitterrand, 63000 **Clermont-Ferrand** tél 04 73 43 66 75 horaires d'ouverture : lundi samedi 10:00 – 19:00

Avec le lien suivant vous avez accès au dossier de presse présentant ce NGS :
<http://cg63cgt.fr/wp-content/uploads/2015/01/20150106Dossierdepresseok.pdf>

Compte rendu réunion du 8 janvier 2015 Non public, réservé aux syndiqués CGT

Prochaines réunions

Comité technique : le vendredi 13 février 2015

Suite Non public, réservé aux syndiqués CGT

Conférence débat autour de la Palestine avec Julien Salingue.



Une conférence débat « Palestine » est organisée à l'initiative de l'Association France Palestine 63 et de l'UNEF 63 le **20 janvier 2015, 20h à la Fac de Lettres de Gergovia (amphi 120)**. Cette conférence se tiendra avec la participation de Julien Salingue, politologue spécialiste de la Palestine, auteur de "*La Palestine d'Oslo. Anatomie de l'échec du processus de construction étatique palestinien*" (2014 L'Harmattan).

"Le 13 septembre 1993, les représentants de l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP) et le gouvernement israélien signent, sur la pelouse de la Maison Blanche à Washington, **une « Déclaration de principes » plus connue sous le nom d'accords d'Oslo qui, en cinq ans, auraient dû aboutir à la création d'un État palestinien viable et indépendant**. Plus de 20 ans plus tard, il n'y a pas d'Etat palestinien. Pire, la domination israélienne sur les territoires occupés n'a jamais été aussi forte, la colonisation se poursuit à vitesse grand V et les Palestiniens continuent d'être mis en prison. Et on en oublierait presque la situation à Gaza.... Avec son nouveau livre, *La Palestine d'Oslo*, Julien Salingue, nous livre **les clés essentielles pour mieux comprendre les raisons d'un tel échec.**"

Julien Salingue proposera une séance de dédicaces à la Librairie des Volcans à partir de 17h le même jour.

Fin de conflit à l'incinérateur et victoire des salarié-e-s.

Enfin !!! Après 19 jours de grève, 2 "déménagements" du blocus par les forces de l'ordre, 4 séances de négociation pour rien, 2 plaintes en référé de la direction, le rapport de force a payé pour les salarié-e-s de VERNEA.

La médiation demandée en préfecture par la CGT a enfin aboutie. La direction s'est mise à table et l'inspection du travail s'empare du dossier incinérateur de Clermont-Fd.

Des accords écrits ont été signés entre les représentants-e-s de l'intersyndicale CGT CFDT UNSA et la direction. La médiation a enfin permis de sortir d'un conflit long et difficile. Les salarié-e-s n'auront pas passé toutes les fêtes de fin d'année dehors pour rien.

ACTUALITÉ NATIONALE ET INTERNATIONALE

Communiqué CGT du Comité confédéral national

Les premiers dirigeants des organisations de la CGT, réunis ce mardi 13 janvier 2015, à l'occasion d'un comité confédéral national (CCN) extraordinaire ont adopté à l'unanimité moins 2 abstentions, la mise en

place d'un groupe de travail qui sera chargé de définir des principes communs sur les moyens mis à disposition des dirigeants de toutes les organisations de la CGT.

Ils ont également acté à l'unanimité les mesures adoptées par la commission exécutive de la CGT, le 7 janvier dernier, visant à renforcer les procédures financières de la confédération, et le recrutement d'un directeur ou d'une directrice de l'administration confédérale.

La proposition de nouveau bureau confédéral qui leur a été soumise par la direction confédérale n'a cependant pas été adoptée (sur 701 voix disponibles : 57,5% ont voté pour, 41,6% ont voté contre et 1% se sont abstenus), la majorité des deux tiers requise par les statuts de la CGT n'ayant pas été atteinte.

Suite à ce vote, les membres du comité confédéral national de la CGT ont décidé de confier à Philippe Martinez, pressenti pour être le futur secrétaire général de la CGT, le pilotage d'un collectif chargé de leur présenter une nouvelle proposition de bureau confédéral lors de leur prochaine réunion les 3 et 4 février prochains. Ils ont décidé de tenir le prochain congrès de la CGT à la date prévue, au printemps 2016.

Toutes et tous ont insisté sur la nécessité et l'urgence de prendre des initiatives pour favoriser l'intervention des salariés, des retraités et des privés d'emploi afin de rompre avec les politiques libérales qui font reculer la société.

Réaffirmant leur conviction que la CGT doit être plus que jamais un outil à la disposition de l'ensemble du salariat dans toute sa diversité, les dirigeants de la CGT appellent chacune et chacun à s'organiser sur son lieu de travail ou de vie pour construire et porter des propositions sur les salaires, l'emploi, les conditions de travail, la protection sociale...

Dans les jours et les semaines qui viennent, la CGT appelle ainsi l'ensemble du monde du travail à être dans l'action pour transformer les situations de travail et de vie, et gagner des avancées sociales, dans l'unité la plus large.

Dans un premier temps, la CGT appelle également à faire obstacle à la nouvelle régression sociale que représente le projet de loi Macron dont l'examen débutera à l'Assemblée nationale le 26 janvier prochain. Elle dénonce un texte qui pourrait se résumer très simplement par « Réduction des droits pour les salariés, liberté pour les patrons ! », allant de la libéralisation du transport non urbain voyageur par autocar aux professions réglementées, en passant par la remise en cause de la justice sociale et du droit du travail.

Au lendemain d'une mobilisation exceptionnelle des femmes et des hommes de ce pays, à laquelle elle a appelé, aux côtés des autres organisations syndicales, pour défendre les libertés et la démocratie, et combattre toutes les formes de racisme, elle s'associe au mouvement de solidarité engagé pour que continue de vivre Charlie-Hebdo et invite à participer aux obsèques de toutes les victimes de l'attentat barbare perpétré contre le journal qui auront lieu mercredi, jeudi et vendredi.

Montreuil, mardi 13 janvier 2015

Communiqué Charlie-berté : libérons l'information

Comment ne pas être interloqués par la présence, dans la marche parisienne, dans le carré des VIP, du président gabonais Ali Bongo; d'Ahmet Davutoglu, premier ministre de Turquie, l'une des plus grandes prisons de journalistes; de Benjamin Netanyahu, le premier ministre d'Israël alors que 16 journalistes palestiniens ont été tués en 2014 par les forces de sécurité israéliennes ; de Sergueï Lavrov, chef de la diplomatie d'une Russie qui musèle sa télévision et réprime de nombreux confrères; de son homologue des Émirats Arabes Unis, où l'on peut être emprisonné pour un tweet, cheikh Abdallah ben Zayed Al-Nahyane... Mais encore par celle de Viktor Orbán, le premier ministre hongrois, qui a fait main basse sur les médias de son pays. Sans oublier la présence contestable d'autres dirigeants du monde qui n'ont pas la même vision de la liberté que ceux que nous pleurons depuis mercredi. Par exemple en Grèce où Antonis Samaras, le premier ministre, a ordonné la fermeture de la chaîne publique ERT, rouverte depuis sur décision du Conseil d'Etat.

Les Charb, Wolinski, Cabu, Honoré, Tignous, Ourrad, Elsa ou Maris n'auraient pas admis qu'on leur impose que ces ennemis de la liberté foulent le pavé parisien et tentent de récupérer l'élan populaire contre la haine et pour la liberté d'informer.

Rappelons qu'en 2014, 118 journalistes et personnels des médias ont trouvé la mort. Et que parmi les premières victimes de l'année 2015 figurent des journalistes yéménites et tunisiens, avant même le massacre de nos confrères de Charlie.

Alors plus que jamais, ensemble avec les citoyens du monde, libérons les médias des chaînes qui les étouffent, et empêchons les lois d'exception et autres « Patriot Acts » qui nuisent gravement aux libertés.

En France, le combat contre l'intolérance réside dans l'éducation, l'exercice du sens critique, mais aussi la bonne santé de tous les médias, même les plus libertaires, et les journaux à faibles revenus publicitaires. Aussi faut-il enfin faire vivre le pluralisme de l'information face aux concentrations et poser urgemment et concrètement la question des aides à la presse, afin qu'elles répondent vraiment aux nécessités des citoyens : une information de qualité.

SNJ / SNJ-CGT / CFDT-Journalistes

Paris, 13/01/2015

ACTUALITÉ STATUTAIRE

Arrêté du 9 janvier 2015 portant répartition des sièges attribués aux organisations syndicales de fonctionnaires territoriaux au Conseil supérieur de la fonction publique territoriale

Le ministre de l'intérieur et la ministre de la décentralisation et de la fonction publique,
Vu la loi no 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu le décret no 84-346 du 10 mai 1984 modifié relatif au Conseil supérieur de la fonction publique territoriale, notamment son article 4 ;

Vu les résultats des élections des représentants du personnel organisées le 4 décembre 2014 aux comités techniques ou aux institutions qui en tiennent lieu et qui sont définies au VI de l'article 120 de la loi du 26 janvier 1984 susvisée,

Arrêtent :

Art. 1er. – Les sièges du Conseil supérieur de la fonction publique territoriale attribués aux organisations syndicales de fonctionnaires territoriaux sont répartis ainsi qu'il suit : Fédération CGT des services publics : 7 sièges ;

Fédération Interco-CFDT : 5 sièges ;

Fédération des personnels des services publics et des services de santé Force ouvrière : 4 sièges ;

Fédération nationale UNSA-Territoriaux : 2 sièges ;

Fédération autonome de la fonction publique territoriale : 2 sièges.

Art. 2. – Le directeur général des collectivités locales est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 9 janvier 2015.

APPEL A CANDIDATURES

882 Responsable de la Circonscription Sancy Val d'Allier Grade : Attaché territorial

Date limite pour le dépôt des candidatures : Mardi 20 janvier 2015

LA CITATION DE LA SEMAINE

«Etre scandaleux, c'est dire aujourd'hui ce que tout le monde dira dans dix ans.» *Wolinski*

ILS ONT OSE LE DIRE :

«J'ai tué beaucoup d'Arabes dans ma vie. Et il n'y a aucun problème avec ça » *Naftali Bennett, le ministre de l'Economie, chef du parti d'extrême droite, le Foyer juif, présent le 12 janvier 2015 à la marche républicaine aux côtés de Benyamin Nétanyahou et de François Hollande*



www.charliehebdo.fr



CONTACTER LA CGT Tél **0652435261** vous pouvez nous laisser un message, nous vous rappellerons.

Permanences les mercredis : 28 janvier, 25 février 2015 de 14 h 30 à 17 h, au local syndical à l'Hôtel du département à Clermont-Ferrand.

Le syndicat CGT du personnel départemental vous invite à vous connecter le plus souvent possible sur notre site internet : <http://cg63cgt.fr/>

Les informations sont mises en ligne en temps réel. Pour rester informés classez notre site dans vos favoris.